

N° 51 - novembre 2009

## LE MOT DU PRÉSIDENT



Patrick VOIGNIER, a aujourd'hui fait valoir ses droits à la retraite. J'ai donc accepté de lui succéder à la Présidence de Pro-Forêt en espérant être digne du travail qu'il a accom-

pli pour le développement de notre association pendant de nombreuses années. Au nom de la profession, je lui souhaite donc de profiter pleinement d'une retraite amplement méritée.

Il y a 10 ans, Pro-Forêt lançait le 1er service de remplacement en faveur des Entrepreneurs de Travaux Forestiers. 10 ans après, malgré des difficultés temporaires de fonctionnement, ce service compte une trentaine d'adhérents, deux salariés en CDI plein temps pour faire face à un surcroît temporaire de travail. A ce jour, il est le seul en fonctionnement en France. Toutefois, nous étions en droit de penser que ce service se développerait davantage, tant il représente un progrès social pour notre profession.

Nul n'est à l'abri de problèmes de santé, d'un accident. Outre le fait que ce service permette de bénéficier d'un salarié consécutivement à une absence, il offre aussi la possibilité de reprendre une activité en douceur suite à de gros ennuis de santé.

L'année 2009 a été marquée par beaucoup de travail de concertation avec l'ensemble de nos partenaires pour faire valoir notre Démarche Qualité Forêt-Défi.

L'URACOFOR nous a ainsi permis de rencontrer de nombreux élus dans le cadre des journées de formation. Ce qui pour Forêt-Défi a représenté une belle campagne de promotion.

Cette démarche existe aussi grâce à ses adhérents. Pour 2010, nous comptons encore sur eux pour poursuivre ce travail, tout en souhaitant que d'autres nous rejoindrons.

Enfin, aujourd'hui nous ne pouvons plus parler de communication sans intégrer les Technologies de l'Information et des Communications. Depuis le mois de mai, les ETF de Franche-Comté, bénéficient d'un tout nouveau site d'actualité ([www.etfcomtois.com](http://www.etfcomtois.com)). J'espère qu'il saura vous être utile.

Cet automne, l'activité semble repartir après de longs mois très difficiles. Souhaitons que cette reprise durera.

Enfin, pensez dès à présent à votre adhésion 2010 !

**Michel PRETOT**  
Président de Pro-Forêt

## L'association Pro-Forêt vous représente et travaille pour vous

**2 juillet 2009 :**

A. ROTH a assisté à une réunion Natura 2000 à Mouthe.

**3 juillet 2009 :**

Les administrateurs de Pro-Forêt ont rencontré F. MARESCHAL pour évoquer Forêt-Défi.

Quatre relevés d'informations concernant un projet d'investissement bois-énergie d'une entreprise de Haute-Saône ont été transmis à l'ADEME, la Région et le Conseil général 70.

**10 juillet 2009 :**

Visite de suivi de l'action « câble synthétique » chez James MICHEL. D. BARTHELET a visité trois sites de stockage public à Noidans le Ferroux et Champagny (70), Etueffont (90), puis a rencontré le directeur de Gaia Energie à Belfort.

**16 juillet 2009 :**

Visite de suivi de l'action « câble synthétique » chez M. PRETOT.

**17 juillet 2009 :**

D. BARTHELET a rencontré à Besançon un entrepreneur du Jura, pour le suivi d'un projet d'investissement dans un hangar de stockage. F. GRANDCLEMENT a participé à la Commission MSA du Jura.

**10 juillet 2009 :**

Visite de suivi de l'action « câble synthétique » chez Pascal MOYSE.

**24 juillet 2009 :**

Réunion de coordination à Pierrefontaine-les-Varans sur le bilan financier des actions bois-énergie de Pro-Forêt (M. PRETOT, D. VIVOT et D. BARTHELET).

**11 août 2009 :**

Réunion de coordination au Service énergie-environnement du Conseil régional sur le bilan financier des actions bois-énergie de Pro-Forêt.

**14 août 2009 :**

D. BARTHELET a visité la chaufferie-bois et le hangar de stockage en construction à Arinthod (39), puis a rencontré un agriculteur du Jura pour un projet d'investissement dans un hangar de stockage.

**21 août 2009 :**

M. PRETOT et A. ROTH ont rencontré Vincent FUSTER, vice-président du Conseil général du Doubs afin de présenter les actions de Pro-Forêt.

**23 août 2009 :**

A. ROTH a tenu un stand à l'occasion du Concours national de porteur à Fougerolles.

**27 août 2009 :**

D. BARTHELET s'est rendu à une démonstration de bûcheronnage mécanisé à Moisse (39).

**4 septembre 2009 :**

Conseil d'administration de Pro-Forêt.

**7 et 11 septembre 2009 :**

Renseignements fournis à Bois Synergie Consultants pour la Charte Forestière de Territoire du Val de Semouse.

**9 septembre 2009 :**

A. ROTH s'est rendu à la commission d'affiliation à la MSA du Territoire de Belfort.

**14 septembre 2009 :**

M. PRETOT, L. PETIT, M. PETITE, X. BOURGEOIS-REPUBLIQUE, D. STEINMETZ, L. BINDER, A. ROTH, ont rencontré MM RENAUD, PRADAL, ALBERT et AUFRAY à la Direction Régionale de l'ONF à Besançon.

**19 septembre 2009 :**

D. BARTHELET a rencontré deux entrepreneurs de Haute-Saône à Noidans-le-Ferroux et Aillevillers, et a participé à la visite de la chaufferie-bois du nouvel hôpital de Vesoul.

**22 septembre 2009 :**

A. ROTH a présenté la démarche qualité Forêt-Défi à l'occasion d'une formation organisée par l'URACOFOR et l'ONF à Champagnole.

**24 septembre 2009 :**

A. ROTH a représenté Pro-Forêt et le SRETf à l'occasion de l'assemblée générale de l'AOC Bois du Jura à Champagnole.

D. BARTHELET a participé à la réunion d'information du CRPF sur le Plan de Développement de Massif des Vosges Saônoises à Servance.

**25 septembre 2009 :**

Formation renouvellement SSTA pour les adhérents de Forêt-Défi.

A. ROTH a présenté la démarche qualité Forêt-Défi à l'occasion d'une formation organisée par l'URACOFOR et l'ONF à Champvans.

Visite de trois sites de stockage dans le Doubs, réunion bois-énergie à Censeau (39) et entretien avec un entrepreneur à Frasné (25).

**28 septembre 2009 :**

A. ROTH et X. BOURGEOIS-REPUBLIQUE ont présenté la démarche qualité Forêt-Défi à l'occasion d'une formation organisée par l'URACOFOR et l'ONF à Clairvaux les Lacs.

**30 septembre 2009 :**

M. PRETOT, L. PETIT et A. ROTH ont présenté la démarche qualité Forêt-Défi à l'occasion d'une formation organisée par l'URACOFOR et l'ONF à Bourgnone.

Entretien avec un agriculteur produisant du bois-énergie dans le Doubs, visite d'une chaufferie-bois à Clerval et participation à la table ronde sur l'énergie-bois organisée par la Communauté de Communes des Balcons du Lomont.

P. CANNELLE a participé à la Commission MSA du Doubs.

**2 octobre 2009 :**

A. ROTH a présenté la démarche qualité Forêt-Défi à l'occasion d'une formation organisée par l'URACOFOR et l'ONF à Poligny.

**4 octobre 2009 :**

Inauguration du hangar de stockage intercommunal d'Etueffont (90) et démonstrations de déchiquetage-criblage par la société SUNDGAUBOIS. Stand Pro-Forêt à Roide (25) sur le bois-énergie, et démonstrations de déchiquetage par la société BILLOTTE.

**6 octobre 2009 :**

A. ROTH a présenté la démarche qualité Forêt-Défi à l'occasion d'une formation organisée par l'URACOFOR et l'ONF à Orgelet.

**8 octobre 2009 :**

D. BARTHELET s'est entretenu avec Hélène AVOCAT, qui prépare une thèse sur le bois-énergie en Franche-Comté.

**13 octobre 2009 :**

Assemblée générale de Pro-Forêt Entraide au Russey. Démonstration de débardage par câble synthétique à Bonnetage.

**15 octobre 2009 :**

A. ROTH et X. BOURGEOIS-REPUBLIQUE ont présenté la démarche qualité Forêt-Défi à l'occasion d'une formation organisée par l'URACOFOR à Saint Laurent-En-Grandvaux.

**17 octobre 2009 :**

D. BARTHELET a participé à la visite de l'usine de production de granulés de bois « Haute-Saône Pellets » à Noidans les Vesoul.

**19 octobre 2009 :**

L. PETIT et A. ROTH ont présenté la démarche qualité Forêt-Défi à l'occasion d'une formation organisée par l'URACOFOR et l'ONF à Pontarlier.

**21 octobre 2009 :**

A. ROTH a participé à la commission d'enquête de l'INAO sur le projet AOC Bois du Jura et a présenté la démarche qualité Forêt-Défi à l'occasion d'une formation organisée par l'URACOFOR à Haut du Them.

**22 octobre 2009 :**

A. ROTH a participé à une réunion de concertation sur la mise en place d'un schéma départemental de réglementation des boisements par le Conseil général du Doubs.

**26 octobre 2009 :**

M. PRETOT et A. ROTH ont présenté la démarche qualité Forêt-Défi à l'occasion d'une formation organisée par l'URACOFOR et l'ONF au Russey.

**31 octobre 2009 :**

A. ROTH et D. VIVOT ont représenté l'association de l'assemblée générale de l'association des communes forestières du Doubs.

## Assemblée générale de Pro-Forêt

L'assemblée générale ordinaire de Pro-Forêt s'est tenue le 19 juin dernier à la Maison de la Forêt et du Bois. Comme à l'accoutumé, c'était l'occasion pour le président de présenter le bilan de l'année 2008 et les objectifs de l'année en cours. À cette occasion, Patrick Voignier n'a pas manqué de remercier les partenaires financiers (Région, État, Europe et ADEME) et les professionnels qui, les uns par leurs subventions, les autres par leurs adhésions, permettent à l'association de mener depuis plus de 10 ans un ensemble d'actions collectives en faveur des entreprises de travaux forestiers de Franche-Comté.

Le bilan dressé par Patrick Voignier n'a pas manqué de soulever un certain nombre de remarques et de réflexions. Il suffit de se replonger dans les comptes-rendus des assemblées des années précédentes pour constater que l'une de ces actions fait chaque année l'objet de vifs échanges. Il s'agit de la démarche qualité Forêt-Défi. Cette action est en effet régulièrement critiquée et souffre d'un manque de reconnaissance de la part des partenaires de la filière Forêt-Bois.

Toutefois, le contexte semble plus favorable si on en juge par le soutien apporté par la Présidente de Région à l'occasion d'une récente visite d'un chantier d'exploitation. François Mareschal a d'ailleurs réaffirmé la volonté de Mme la Présidente et a demandé à rencontrer au plus vite les responsables de l'association Pro-Forêt.

Michel Verdot de PEFC Franche-Comté, Rémy Chambaud de l'URACOFOR et François Pradal de l'ONF ont exprimé leur volonté d'aller de l'avant sur ce dossier. Jacky Boucon, président de l'ADIB, a également apporté son soutien en témoignant que dans le meuble, la mise en place de NF Collectivité avait été marquée par les mêmes débats. Malgré tout, cette norme a su s'imposer dans les appels d'offre et le retour pour les adhérents a été plus que positif. Il ne voit pas comment il pourrait en être autrement pour les travaux forestiers.

Sur la question du Bois-Energie, François Pasquier a quant à lui exprimé quelques remarques sur son évolution en Franche-Comté en particulier sur le mode d'approvisionnement de certains projets qui, selon lui, est loin d'être transparent. De plus, il a fait remarquer que dans cette région, il subsistait un conflit permanent entre les différents producteurs. François Pasquier a dénoncé de fait un cloisonnement du marché qu'il a jugé insupportable.

Au-delà des traditionnels débats qui animent habituellement l'assemblée générale de Pro-Forêt, cette année, l'actualité était particulièrement marquée par la conjoncture économique. Pour répondre aux questions des ETF, Patrick Voignier avait invité le Président de la MSA et Mme Pennazzi de la DRTEFP.



*Michel PRETOT remercie Patrick VOIGNIER pour son implication*

Guy Ciron (Président de la MSA de Franche-Comté) et Yvan Viennet (Directeur de la MSA) sont donc intervenus pour évoquer les difficultés que pouvaient rencontrer les entrepreneurs pour payer leurs cotisations MSA. Dans un premier temps, il est demandé de ne pas laisser une situation s'aggraver en alertant tout de suite la MSA. En effet, il vaut mieux négocier un échéancier de paiement qui permettra à l'entreprise d'être à jour de ses cotisations. À défaut, l'entreprise n'est plus en mesure de répondre à un marché public. Il est aussi précisé qu'un échéancier cela se respecte d'où un appel à une certaine prudence. Guy Ciron et Yvan Viennet ont insisté sur le fait que la MSA n'était pas en mesure de décider d'une exonération des charges. Cette décision revient aux pouvoirs publics. Enfin, le contexte actuel peut aussi avoir des conséquences sur la vie de la famille. La MSA de Franche-Comté propose donc une aide pour subvenir aux besoins de la famille. Guy Ciron a tenu à préciser qu'il n'y avait aucune honte à alerter les services sociaux de la MSA d'autant plus que ces dossiers étaient confidentiels.

Mme Pennazzi de la DRTEFP est intervenue ensuite pour parler de l'allocation spécifique de chômage partiel destinée à compenser une partie de l'indemnisation versée aux salariés d'entreprises contraintes de réduire ou de suspendre temporairement leur activité afin d'éviter les licenciements. Il est noté que ce n'est pas une solution miracle mais un appui pour aider l'entreprise à passer le cap.

Pour conclure cette assemblée générale, Patrick Voignier a fait part de son départ en retraite et qu'à ce titre, il se retirait de conseil d'administration. Paul Garnichet, Olivier Tisserand ont également fait connaître leur souhait de ne pas se représenter. Laurent Petit, Christophe Felix, Sylvain Roche et Pascal Locatelli étant candidats ils font leur entrée au Conseil d'administration qui, avec Thierry Lenzi, Michel Pretot, Gérard Sandona, Jean-Bernard Dodane, Philippe Bonnefoy, François Pasquier, Damien VIVOT et Philippe Goberville compte 12 administrateurs.

À l'issue du Conseil d'administration qui a suivi, Michel PRETOT a été élu Président de l'association.

## Assemblée générale de Pro-Forêt Entraide

Le 13 octobre s'est tenue à la Salle des Fêtes du Russey l'assemblée générale de Pro-Forêt Entraide sous la présidence de Michel Pretot.

Cette année, afin de marquer le 10ème anniversaire du service de remplacement, les administrateurs avaient en effet souhaité organiser une assemblée générale qui sorte de l'ordinaire en la délocalisant sur Le Russey, en invitant les anciens salariés, les anciens adhérents et administrateurs ainsi qu'un grand nombre de partenaires.

Michel Pretot a tenu à remercier la Région de Franche-Comté et la MSA pour leur soutien financier depuis 10 ans maintenant. Si une cinquantaine de personnes avaient répondu à l'invitation, il était une fois de plus regrettable de constater l'absence de nombreux adhérents. Un adhérent présent a fait remarquer qu'il n'était pas facile de se libérer du fait de la forte activité du moment et pense qu'il serait plus judicieux d'organiser l'assemblée générale en juin. Pour répondre favorablement à cette demande, il a donc été décidé de modifier la date de clôture du bilan.

L'année 2009 a été dans un premier temps marqué par des difficultés pour occuper le salarié dans un contexte de crise économique difficile pour de nombreuses entreprises. Cela s'est tra-

duit automatiquement par une diminution des jours servis par rapport à l'exercice précédent. Au niveau du fonctionnement interne, Michel Pretot a rappelé que le service de remplacement s'appuyait sur un règlement intérieur et qu'il convenait de le respecter. Le non-respect de ce règlement pouvait conduire à une exclusion du Groupement.

Bernard Bracon, 1<sup>er</sup> président du Groupement est ensuite intervenu pour témoigner des soucis rencontrés pour mettre en place ce service et des difficultés de fonctionnement liées selon lui au fait que l'activité devenait de plus en plus saisonnière et étalée sur un espace temps de plus en plus réduit.

Justement, l'activité battant actuellement son plein, le salarié étant très

sollicité, il a été décidé d'embaucher un second salarié en CDI en la personne de Damien Veronese, lequel avait déjà occupé cette fonction il y a quelques années. Sébastien Colin ayant fait le choix de se réorienter professionnellement, Sébastien Brunner a été embauché pour le remplacer.

Michel Pretot, également président de Pro-Forêt a fait part de son souhait de ne pas cumuler les deux fonctions. Philippe Cannelle a accepté de le remplacer.

Pour tout renseignement :

Valérie Bole - 03 81 41 35 18  
valerie.bole@pro-foret.com

Le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 16h30.



## Quatre jeunes au championnat de France de tronçonneuse !

Emilien, Florian, Julien et Maxime se frottent cette année aux meilleurs compétiteurs nationaux des championnats de France de tronçonneuse, un challenge qu'ils sont près à relever grâce à une motivation sans faille. Petite explication :

*Emilien, pour commencer, d'où vient cette motivation pour ce type d'épreuve ?*

Nous sommes tous les 4 scolarisés à la MFR d'Aillevillers où nous suivons pour 2 d'entre nous, une formation en apprentissage qui s'appelle le CCTAR Technicien forestier et pour les deux autres une formation en alternance, le BEPA Travaux forestiers, donc, naturellement, on est déjà motivé par le travail physique et le travail avec le matériel forestier, notamment la tronçonneuse !

*Florian, d'où est parti cette idée de participer à ce championnat ?*

En fait, la MFR d'Aillevillers a organisé la première manche les 11 et 12 septembre derniers à Malbouhans et un de nos moniteurs de bûcheronnage, M. Verstracten, qui était impliqué dans la mise en place de cette manche a demandé qui était intéressé et on a répondu positivement.

*Julien, combien y a-t'il de manche au cours de l'année scolaire et comment cela se déroule-t'il ?*

Il y a 4 manches qui se déroulent un peu partout en France avec à la clé, pour les meilleurs, des qualifications pour le championnat d'Europe. C'est désormais, M. Verstracten, notre moniteur-coach (c'est lui qui nous entraîne !) qui assure les transports et les déplacements sur ces manches, les frais sont pris en charge par la Maison familiale. Sinon, dans chaque manche, on retrouve plusieurs épreuves : abattage de précision, démontage du guide et de la chaîne. Beaucoup de points sont attribués sur la sécurité lors des épreuves.

*Maxime, vous avez déjà participé à la première, comment cela c'est-il passé et comment voyez-vous l'avenir ?*

On fini tous à peu près dans les 20, c'est assez encourageant et ce qui y est le plus, c'est que les plus expérimentés du concours nous ont dit qu'on avait fourni de belles prestations. Maintenant, on s'entraîne régulièrement avec le coach et le champion de France en titre viendra nous faire un entraînement sur mesure et nous prodiguer les petits conseils qui vont bien !

## L'actualité des ETF est sur Internet : www.etfcomtois.com

### Les objectifs

Les Entrepreneurs de Travaux Forestiers sont aujourd'hui de plus en plus nombreux à utiliser l'outil Internet pour s'informer et communiquer.

Depuis 1996 ils reçoivent régulièrement un bulletin d'information, mais cet outil manquait de réactivité face à une actualité qui évolue vite.

En partant de ce double constat, nous devons être en mesure de proposer aux ETF un outil d'information et de communication à la fois simple et efficace. C'est ainsi qu'est né le site Internet [www.etfcomtois.com](http://www.etfcomtois.com)

Mais, il ne suffit pas de créer un site, il faut aussi le faire vivre afin que les utilisateurs puissent se l'approprier. Pour atteindre cet objectif, nous avons donc

décidé d'informer directement les entrepreneurs par courrier électronique dès qu'un nouvel article était publié sur le site. N'hésitez pas à nous faire part de votre adresse électronique.

### Les points forts

➤ Vous êtes tenu informé régulièrement de l'évolution de l'actualité concernant la profession.

➤ Vous pouvez vous renseigner sur le fonctionnement de Pro-Forêt Entraide, sur Forêt-Défi, sur les actions de Pro-Forêt, les métiers...

➤ Vous avez la possibilité\* d'y déposer des articles, des petites annonces, des liens.

➤ Vous pouvez y télécharger un certain nombre de documents au format pdf comme des formulaires, les études que nous avons réalisées, les tests d'huiles de chaînes biodégradables, le dernier n° du bulletin d'information « l'ETF Comtois » ...

➤ Vous y trouverez des liens vers d'autres sites Internet comme le portail de la filière Forêt-Bois de Franche-Comté.

Le développement de ce site a été financé dans le cadre du programme d'action 2009 de Pro-Forêt soutenu par la Région, l'Etat et l'Europe



## Rencontre avec Brice Johner créateur du site [Lemarchedubois.com](http://Lemarchedubois.com)

*En quelques mots, comment fonctionne votre site ?*

Le site fonctionne sous forme d'annonces, ce qui permet d'avoir une offre toujours actualisée. Les annonces peuvent contenir jusqu'à 2 images.

*Est qu'il n'y a pas un risque d'y trouver des annonces provenant de particuliers vendant du bois de chauffage « au noir » ?*

Le contrôle des annonces est une priorité du site pour faire face aux fraudes et au marché parallèle qui gangrène le marché.

*Combien coûte le dépôt d'une annonce ?*

Etant donné le contexte économique actuel, il n'était pour moi, pas envisageable de faire payer la présence sur notre site. Lemarchedubois.com est donc gratuit pour les vendeurs professionnels de bois énergie qui souhaitent s'y inscrire.

*Ce site est-il fréquenté ?*

Le site accueille environ 10 à 12.000 visiteurs uniques/mois et l'objectif de 15.000 visiteurs/mois devrait être atteint avant la fin de l'année.

Professionnels,  
vous vendez du bois de chauffage?

**Déposez GRATUITEMENT  
VOTRE annonce**

[www.lemarchedubois.com](http://www.lemarchedubois.com)

**LE MARCHÉ  
DU BOIS.COM**

Le marché du bois de chauffage

## Les ETF Comtois s'essaient au câble de débardage synthétique !

Une des missions de l'association Pro-Forêt est de proposer des essais de matériel sensé améliorer la performance de l'entreprise, la sécurité ou encore protéger l'environnement. Il y a quelques années nous avons proposé des essais de matériel de cubage informatisé, des casques radio, des buses de franchissement de cours d'eau, des huiles de chaîne biodégradables. Cette année, nous avons retenu le câble de débardage synthétique.

Pour monter cette opération assez coûteuse, il nous fallait trouver trois volontaires tout en sachant que nous allions leur demander une participation financière. Un appel à volontaire a été lancé courant janvier via la lettre d'information électronique que nous venions de mettre en place.

L'utilisation de câble synthétique diffère de celle du câble acier, c'est pourquoi nous avons signé une convention avec le FCBA. Paul MAGAUD a donc passé trois jours fin mai dans notre région afin de prodiguer de précieux conseils auprès des entreprises engagées dans cette action.



La théorie avant la pratique

Ce qui surprend au premier contact, c'est le poids : 25 kg pour 150 m de câbles ! Précisons que pour cette opération nous avons choisi un câble de diamètre 16 mm pour une résistance à la rupture supérieure à 20 tonnes.

Chez Michel PRETOT, les 150 m de câble ont été montés sur un débusqueur. Il a choisi de fixer au bout du



Câble synthétique et élingue métallique mis bout à bout

câble synthétique une élingue acier de 4 m afin de limiter les risques d'usure.

Chez James MICHEL et chez Pascal MOYSE, le câble a été monté sur un tracteur agricole équipé forestier. Il n'a pas été possible de mettre les 150 m. Le câble restant sera donc utilisé pour rallonger le câble initial par la technique de la double épissure quand le besoin s'en fera sentir. Quant à la terminaison de la ligne principale, la technique du crochet coulissant avec un anneau en bout a été privilégiée.

La mise en place du câble est relativement simple mais il convient de respecter quelques règles :

- une fois le câble enroulé dans le tambour et l'épissure de boucle réalisée, il convient de bien l'étirer en réalisant une traction sur 5 m de câble.
- ensuite, il est nécessaire d'étirer le câble sur toute sa longueur par la traction d'une grume.
- une fois ces opérations réalisées, on peut commencer les opérations de débardage en y allant crescendo.



Une efficacité éprouvée

Une installation simple et rapide



Précisons que l'épissure en bout avec un anneau acier pour bloquer les chokers ou le crochet est fortement recommandée, **certaines entreprises se contentent de faire un nœud or les expériences montrent que cette technique est loin d'être fiable.**

Les retours d'expérience du FCBA montrent que sur du câble 16 mm, il faut compter une casse par semaine en moyenne. Le facteur de casse étant essentiellement lié à l'abrasivité. Elle se produit généralement à proximité de la terminaison. Quant aux casses possibles à une longueur plus grande, les pertes sont limitées grâce à la double épissure. La durée de vie est estimée à 11 mois pour 3500 m<sup>3</sup> débardés.

## Les ETF Comtois s'essaient au câble de débardage synthétique ! (suite)

Fin juin, début juillet, nous nous sommes rendus dans chacune des trois entreprises dans le cadre du suivi de l'opération.

James MICHEL avait alors débardé environ 200 m<sup>3</sup> et les bois les plus gros atteignaient les 4 m<sup>3</sup>. A l'extrémité, nous avons bien observé quelques effilochures résultant du frottement du câble au sol, mais rien de bien méchant.

Concernant le système adopté (anneau + crochet), James a estimé que son crochet n'était pas suffisamment



Usure au niveau de l'épissure liée au passage répété du crochet

présenter un gain pour l'environnement forestier. En effet, dans la mesure où tirer une grande longueur de câble s'avère moins pénible, il est possible d'aller chercher des grumes plus loin dans la coupe sans y pénétrer avec le tracteur.

Depuis le 25 mai, Michel PRETOT n'a eu à déplorer que deux casses. La première, le 30 juin après un volume débardé de 450 m<sup>3</sup> et la seconde, le 10 juillet après un volume débardé de 350 m<sup>3</sup> (dans des conditions d'utilisation plus extrêmes). La première casse s'est produite au niveau de la boucle et a été causée par la déformation de l'anneau qui ferme la boucle de l'élingue en raison de son passage répété dans les diabolos. En se déformant, l'anneau a provoqué un resserrement de la boucle en acier ce qui à la longue a provoqué le pincement du câble synthétique. Pour y remédier, Michel a donc essayé de mettre deux anneaux et une cosse-cœur pour un résultat identique. En se déformant, la cosse-cœur est venue cisailier le câble synthétique d'où la deuxième casse.

Après cette nouvelle casse, Michel a choisi de tester une nouvelle technique consistant à faire une boucle



Un enroulement d'une qualité irréprochable

resserrée au niveau du câble synthétique. L'élingue qui passe dans cette boucle est cette fois terminée par un nœud.

Précisons que pour ces deux casses, la réparation n'a duré que 10 à 15 minutes (malgré le fait que le câble soit moins souple qu'à l'état neuf) et qu'à chaque fois, 80 cm de câble ont été perdus. Si, à la différence du câble acier le câble synthétique ne prévient pas avant de rompre, il remonte moins haut au moment de la rupture et perd rapidement de sa vitesse.

Michel pense qu'il ne faut pas hésiter à utiliser le câble acier quand le besoin s'en fait sentir. En montée, le câble synthétique, plus léger, est d'une redoutable efficacité. Il est moins contraignant physiquement et permet aussi de travailler plus rapidement. Malgré une appréhension bien légitime, Michel PRETOT n'a pas hésité à l'utiliser dans des conditions extrêmes, emmenant le treuil à sa limite de capacité à savoir 20 tonnes.

Après cette nouvelle casse, Michel a choisi de tester une nouvelle technique consistant à faire une boucle



Câble synthétique et élingue mis bout à bout à l'aide d'un nœud



La cosse cœur avant et après sa déformation

7

## Les ETF Comtois s'essaient au câble de débardage synthétique ! (suite)

Chez Pascal MOYSE, nous avons observé une usure normale du câble sur les 80 premiers centimètres en raison des frottements au sol au moment des opérations. Depuis son installation, le câble a permis de débarder environ 150 m<sup>3</sup> de résineux et 150 m<sup>3</sup> de hêtre. Pascal a tenu à nous préciser qu'il n'a jamais cherché à ménager le câble, l'utilisant sans complexes sur sols caillouteux. Il a considéré qu'à ce stade des essais, qu'il y avait plus d'avantages que d'inconvénients.

Au chapitre des inconvénients : tendance à perdre la grume lorsque celle-ci est prise par le petit bout, manque d'efficacité pour retourner le bois, le prix d'achat.

Au chapitre des avantages : sa légèreté qui rend sa manutention plus facile, un enroulement parfait qui rend le déroulement plus aisé. Le tout présentant des avantages indéniables sur le plan de la santé de l'opérateur et permet aussi des gains de temps non négligeables.

*Le passage entre les poulies est ici trop étroit pour permettre le passage de l'épissure*



*Une soixantaine de personnes assistait à cette démonstration*

Seul bémol : sur le tracteur de Pascal, le câble passe entre deux poulies qui ne permettent pas (ou difficilement) le passage d'une épissure. A l'avenir, il lui est donc conseillé d'opter pour du câble de 14 mm au lieu de 16.

Pour conclure cette opération, nous avons organisé le 13 octobre dernier une démonstration en forêt à laquelle nous avons invité l'ensemble des ETF de Franche-Comté ainsi que de nombreux partenaires. Une soixantaine de personnes ont répondu à notre invitation et se sont retrouvées en forêt communale de Bonnétage. La démonstration était assurée par Michel PRETOT et animée par Paul MAGAUD du FCBA.

*Un public curieux et attentif aux conseils de Paul MAGAUD*



Depuis notre dernière rencontre en juillet, Michel n'a pas eu à déplorer de nouvelle casse malgré les 1000 m<sup>3</sup> débardés.

Donc, depuis le 25 mai, avec un volume débardé de 2000 m<sup>3</sup> environ, Michel n'a eu à déplorer que deux casses et a perdu au total 1,6 m de câble. Pour le moment les essais sont plus que concluants, il nous reste plus qu'à savoir comment le câble va réagir au gel.

Le câble synthétique présente de nombreux avantages et devrait sans doute se développer dans notre région dans les prochaines années. Le seul frein à son développement reste à ce jour son prix d'achat. Il a d'ailleurs été souligné qu'il était indispensable que l'entreprise puisse le répercuter dans son prix de revient.

CETTE ACTION EST UNE ACTION DU PROGRAMME 2009 DE PRO-FORÊT SOUTENU PAR LA RÉGION, L'ÉTAT ET L'EUROPE

## La page du syndicat



**ENTREPRENEURS  
DES TERRITOIRES**



Syndicat Régional  
des Entrepreneurs  
de Travaux Forestiers

Le 19 juin dernier, Xavier BOURGEOIS-REPUBLIQUE a présidé l'assemblée générale ordinaire du SRETF. Il a commencé par constater que dans le contexte actuel, le pire serait de ne pas être présent ou représenté aux nombreuses réunions auxquelles le syndicat est régulièrement invité à participer. Il observe en effet que trop souvent la profession est méconnue ou mal connue ce qui peut conduire certaines personnes à tenir des propos non justifiés.



Ce n'est néanmoins pas tant le temps qu'il consacre à la profession qu'il juge difficile, mais bien le constat d'un manque de reconnaissance d'un grand nombre de collègues.

Comme chaque année, il est désolant de constater que le nombre d'adhérents reste faible et stagne autour d'une trentaine. Une fois encore, c'est la communication qui est montré du doigt. Certains pensent qu'il pourrait être utile de dresser la liste des avancées obtenues. Les entreprises mécanisées ont par exemple fait des économies non négligeables grâce à l'allégement obtenu sur la taxe professionnelle et plus récemment sur le remboursement partiel de la TIPP. Il est regrettable donc de constater que ces entreprises n'ont pas adhéré massivement au Syndicat. Laurent PETIT pense qu'il faudrait aussi mettre en avant ce à quoi les entreprises ont évité si à un moment ou un autre le syndicat au niveau régional comme au niveau national n'était pas intervenu.

Face à la crise qui menace la profession, le syndicat a rencontré à plusieurs reprises la MSA de Franche-Comté pour faire part des difficultés rencontrées par la profession.

Deux enquêtes ont été adressées à l'ensemble des ETF de Franche-Comté afin de collecter un certain nombre de

données et connaître l'impact de cette crise sur les entreprises. Au-delà des chiffres, on peut effectivement penser que l'on va tout droit vers de graves problèmes sociaux.

Laurent PETIT a ensuite présenté un compte-rendu de la réunion qui s'est tenue le 15 mai dernier avec l'ONF. Il note une volonté de l'ONF à inclure des critères environnementaux dans les appels d'offres. De plus, il rappelle que le syndicat a défendu l'idée d'une indemnité forfaitaire pour

déplacement du matériel en cas d'arrêt du chantier pour cause d'intempéries. Il a aussi été noté que l'ONF tendait à vouloir payer les prestations sur la base du volume commercial. Le syndicat l'a fortement dénoncé. Pour conclure, Laurent PETIT a également évoqué le fait que l'Office puisse obtenir la délégation de maîtrise d'œuvre des exploitations en forêt communale, ce qui ne sera pas sans conséquences au niveau des ETF.

La question du prix des prestations est également abordée. La baisse des prix enregistrée

ces derniers mois représente sans aucun doute une menace sérieuse à la survie de la profession. Il est noté que cela se passait un peu mieux pour les entreprises mécanisées.

À l'issue de l'assemblée générale, Xavier a été réélu secrétaire générale du SRETF. Le bureau est inchangé avec Michel PETITE (trésorier) et Philippe CANNELLE (secrétaire)



**ENTREPRENEURS  
DES TERRITOIRES**

**Infos**

**01 47 87 12 12**

Service d'information juridique / Vie pratique

Rappel : l'accès à Entrepreneurs des Territoires Infos est toujours disponible de 9h à 18h. Ce service d'information juridique / vie pratique peut vous renseigner notamment sur la vie professionnelle (fiscalité, social, juridique), vie privée (retraite, famille, informations pratiques et formalités administratives).

## Forum bois-énergie dans le Doubs, du lundi 28 septembre au dimanche 4 octobre 2009

Cette manifestation s'est déroulée à l'initiative de la Commission « Développement durable » de la Communauté de Communes des Balcons du Lomont.

Durant toute la semaine, des animations pour les scolaires ont été organisées, ainsi que la visite d'une chaufferie-bois et d'un hangar de stockage communal le samedi à Vandoncourt.

Une Table ronde sur le thème du bois-énergie s'est tenue le mercredi soir, à la Maison de l'Environnement de Pierrefontaine les Blamont, avec Sophie Goutaland (ADEME), Pascal Coste (AJENA), François Pasquier (Sàrl SUNDGAUBOIS), Roland Drexler (ONF), Michel Choffat (Fondation « les castors ») et Didier Barthelet pour Pro-Forêt. Notre association a également tenu un stand le dimanche au stade de la Crochère à Autechaux-Roide, et la société BILLOTTE assurait des démonstrations de déchiquetage en bord de forêt.



Stand de Pro-Forêt



Démonstration de déchiquetage par la société BILLOTTE

## Inauguration de l'aire de stockage bois-énergie d'Etueffont (90), le dimanche 4 octobre 2009

Cette aire de stockage, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de Communes du Pays Sous-Vosgien, a été mise en service en 2008. Elle est constituée d'un ancien hangar industriel réhabilité, d'une surface au sol de 4 500 m<sup>2</sup>, d'une aire d'accès et d'une station de criblage exemplaire en Franche-Comté.

C'est la société SUNDGAUBOIS, dont le gérant est François Pasquier, qui est gestionnaire de cette plate-forme. En mai 2008, à la demande de la Communauté de Communes, Pro-Forêt a réalisé une étude sur les problématiques de ventilation sous le hangar



Accueil du public à l'entrée du hangar



Démonstration de criblage

### Stéphane PETITE, nouveau président de l'association « ô quartier bois »

Cette association regroupe les entreprises du Pôle bois de Frasne (25). Elle désigne chaque année un nouveau président. Stéphane Petite, de la société « Nature Bois Energie » succède à Roland Claudet, de la société « Chalets Claudet ».

Stéphane Petite et Romain Roux, tous les deux entrepreneurs de travaux forestiers, se sont associés en 2006 pour créer « Nature Bois Energie », société qui produit, stocke et commercialise des plaquettes forestières.

L'ETF Comtois souhaite bonne chance à Stéphane pour cette nouvelle fonction.



Société Nature Bois Energie à Frasne

## Promotion de Forêt-Défi auprès des élus des communes forestières

Chaque année, l'URACOFOR propose des formations à destination des élus municipaux de Franche-Comté. Cette année, le thème retenu était la qualité des exploitations forestières. Ces journées animées conjointement par l'ONF et Stéphanie SINGH (URACOR) ont connu un large succès avec une moyenne de 50 personnes par session.

On ne pouvait pas parler de qualité d'exploitation sans parler des ETF. Il nous semblait donc opportun de pouvoir y intervenir afin de parler de la démarche qualité Forêt-Défi.

Les élus ont été ainsi sensibilisés sur la nécessité de rédiger des contrats de prestation détaillés dans le cas des

chantiers où ils sont maîtres d'œuvre et sur le fait que faire appel à des entreprises engagées dans une démarche qualité c'était aussi répondre en partie au référentiel national d'exploitation forestière de PEFC. Dans le même esprit nous avons également souligné l'intérêt de signer des contrats de prestation pluriannuels. Ces contrats offrent à l'avantage à la commune de pouvoir compter sur la même entreprise d'une année sur l'autre.

Cette dernière bénéficie en contrepartie de l'assurance d'avoir des chantiers sur plusieurs années et d'investir plus facilement pour le développe-



A Clairvaux, Xavier BOURGEOIS-REPUBLIQUE présente Forêt-Défi aux élus et aux agents de l'ONF

ment de son entreprise.

Cette campagne de promotion nous a permis de rencontrer de nombreux élus de communes forestières et de distribuer plus de 350 plaquettes de présentation. Un bilan très positif pour Forêt-Défi.

### Et du côté de PEFC ?

En début d'année nous vous informions de la volonté de Monsieur VERDOT de mieux prendre en compte les démarches qualité des ETF dans celle de PEFC. Alors qu'une réunion de concertation était programmée en octobre, nous apprenions que PEFC France prévoyait une refonte

du référentiel national d'exploitation forestière. Cette refonte aura pour conséquence de rendre probablement caduques toutes décisions qui pourraient être prises au niveau régional. Les travaux de concertation reprendront dès que le référentiel national aura été modifié.

### FORÊT-DEFI INSCRIPTIONS 2009

À RETOURNER AVANT LE 31 JANVIER 2010

Nom de l'entreprise	
Nom	
Prénom	
Adresse	
Code postal	
Commune	
Téléphone	
Télécopie	
Portable	
E-mail	
Fait à	le
Signature de l'adhérent (lu et approuvé)	



Le montant de l'adhésion annuelle est de 180 € TTC pour le chef d'entreprise (95 € TTC pour les adhérents de Pro-Forêt) et 55 € TTC par unité de main d'œuvre supplémentaire dans l'entreprise. L'ETF s'engage à adhérer pendant 5 ans minimum, à suivre un cycle annuel de formation de 3 jours minimum par an. Par unité de main d'œuvre nous entendons toute personne qui en dehors du chef d'entreprise (salarié, associé) exerce une activité de production à plein temps. Sont exemptés les apprentis, les stagiaires et les emplois administratifs.

## Semons l'Espoir – Maison des parents de Franche-Comté

L'association *Semons l'Espoir* œuvre pour améliorer les conditions de vie et de soins des enfants hospitalisés au C.H.U. Saint-Jacques de Besançon et dans tous les hôpitaux de Franche-Comté. Parmi ses principaux objectifs, elle a conçu et financé une structure d'accueil pour les familles et accompagnant des enfants malades.

Un projet de création d'une Maison des Familles à l'hôpital Jean Minjoz est en cours. Cette structure sera ouverte aux accompagnants de toute personne hospitalisée, enfant comme adulte.

La première pierre a été posée le 19 septembre dernier.

Les matériaux nécessaires à la construction de cette maison à ossature bois sera fourni par des propriétaires forestiers franc-comtois et scié

par des entreprises de la Région. Des Entrepreneurs de Travaux Forestiers souhaitent s'engager dans cette chaîne de solidarité en proposant leurs services pour l'abattage, le façonnage et débardage des grumes.

Si vous êtes intéressés merci de nous contacter au 03 81 41 35 18.

Pour tout renseignement concernant *Semons l'Espoir* .  
 03 81 38 27 38 / 06 79 11 26 94  
 semons.lespoir@wanadoo.fr  
 www.semonslespoir.asso.fr

### BULLETIN D'ADHÉSION 2010

à retourner à Pro-Forêt - Maison de la Forêt et du Bois  
 20, rue François Villon, 25041 Besançon Cedex

Nom (ou raison sociale) .....

Prénom.....

Activité .....

Tél..... Fax .....

e-mail .....@.....

Adresse .....

Activités :

- SYLVICULTURE MANUELLE       SYLVICULTURE MÉCANISÉE  
 ABATTAGE MANUEL             ABATTAGE MÉCANISÉ  
 DÉBARDAGE                       DÉBARDAGE PAR PORTEUR

NOMBRE DE SALARIÉS EN DEHORS DU CHEF D'ENTREPRISE

**Souhaite adhérer à l'Association Pro-Forêt  
 pour l'année 2010.**

**Règle la somme de 85 € TTC à l'ordre de Pro-Forêt.**

**Une facture acquittée vous sera adressée,  
 vous pourrez prendre en compte votre cotisation  
 dans vos charges.**

### OUVERTURE DU BUREAU DE PRO-FORÊT

Lundi                    8 h 00 -12h 30 / 13 h - 17 h 30  
 Mardi                   8 h 00 -12h 30 / 13 h - 19 h  
 Jeudi                    8 h 00 -12h 30 / 13 h - 20 h  
 Vendredi              9 h 30 -12h 30 / 13 h - 18h

### CONTACTS PRO-FORÊT

Animation: **Alain Roth** (alain.roth@pro-foret.com)  
 Au secrétariat: **Valérie Bole** (valerie.bole@pro-foret.com)  
 Tél. 03 81 41 35 18 - fax 03 81 51 79 76  
 Portable: 06 82 49 15 17  
 Email: info@pro-foret.com  
 Sites: www.pro-foret.com  
 www.foret-metier.com  
 Cellule Bois-Energie : **Didier Barthelet**  
 (d.barthelet@wanadoo.fr)  
 Tel/fax : 03 81 52 21 89

### BON DE SOUTIEN

Vous souhaitez soutenir l'association Pro-Forêt et continuer à recevoir gratuitement ce bulletin ?

Je soussigné .....

Adresse .....

.....

.....

Profession .....

Je règle la somme de

10 €     20 €     30 €    ou plus  \_\_\_\_\_ €

par chèque à l'ordre de Pro-Forêt

Maison de la Forêt et du Bois

20, rue François Villon, 25041 Besançon cedex



ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS DE  
 TRAVAUX FORESTIERS DE FRANCHE-COMTÉ

Bulletin d'information édité par Pro-Forêt  
 Directeur de la publication : Michel Pretot  
 Comité de rédaction : Alain Roth, Didier Barthelet, Valérie Bole  
 Dépôt légal : à parution  
 ISSN: 1278-8546  
 Photos: Alain Roth, Didier Barthelet  
 Maquette/impression: CRDP de Franche-Comté